



SOTB1BA

2024 - 2025

Bachelier en sociologie et anthropologie (français-néerlandais-anglais)



Le programme trilingue français-anglais-néerlandais de bachelier en sociologie et anthropologie est un programme de 1er cycle (bachelier dit de "transition"), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe chronologique en trois blocs annuels de 60 crédits.

Le programme repose sur **4 piliers** :

1. **une solide formation pluridisciplinaire en sciences humaines** par des enseignements introductifs aux principales disciplines des sciences humaines et sociales (philosophie, histoire, économie, droit, science politique, psychologie, sociologie et anthropologie) ;
2. **une formation de plus en plus spécialisée en sociologie et anthropologie** (Analyse des théories sociologiques, Sociologie de la culture, Questions spéciales d'anthropologie, Sociologie politique, Analyse de l'action publique, Socio-anthropologie du symbolique, Analyses et théories du pouvoir, Sociologie de l'action collective, Mutations et politiques urbaines, etc.) ;
3. **une formation méthodologique**, sous forme de cours et séminaires qui ont pour objet l'apprentissage de différentes méthodes qualitative et quantitative en sciences humaines et sociales (Démarche et méthodes en sciences sociales, Méthodes de terrain, Méthodes quantitatives, etc.);
4. **un enseignement linguistique de qualité.**

Dans le programme trilingue français-anglais-néerlandais du bachelier en sociologie et anthropologie, chaque année, 4 cours sont assurés en anglais et en néerlandais:

- En première année : Analyse van de media-instellingen, Sociologie (néerlandais), Political science, Geopolitics
- En deuxième année: Law and religion, Economie1 (néerlandais), Economics 2, Politieke sociologie
- En troisième année : Mens en organisatie, Milieu en samenleving, International Communications, Ethics and the Economy

Les enseignements sont donnés par des membres du corps enseignant dont l'anglais est la langue maternelle ou qui ont suivi tout ou partie de leur cursus universitaire en langue anglaise. De plus, les étudiant-es continuent à se perfectionner en suivant des cours d'anglais et/ou de néerlandais en 1ère, 2ème et 3ème année.

Par ailleurs, les étudiant-es qui le souhaitent peuvent, durant le 2e quadrimestre du 3e#bloc, poursuivre un séjour Erasmus, au sein d'une des universités partenaires en Europe, Asie, Amérique du nord ou du sud ,dont les programmes sont dispensés dans une autre langue que le français. Autre formule proposée : les étudiant-es dont la réussite a été proclamée à l'issue de la session de juin peuvent postuler à#une bourse annuelle pour séjour linguistique d'été en Flandre ou à l'étranger.

Opter pour un bachelier supplémentaire

Les programmes de bacheliers supplémentaires sont l'une des spécificités de l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Tout-e étudiant-e peut entamer un deuxième bachelier, parallèlement à son bachelier principal. Il s'agira de compléter le cursus principal avec un minimum de 60 et un maximum de 125 crédits supplémentaires à répartir sur plusieurs années. Le bachelier supplémentaire peut être terminé après le bachelier principal. Une série de cours suivis dans le programme principal sont valorisés dans le cadre du bachelier supplémentaire et ne font donc plus l'objet d'une évaluation.

Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Sont possibles des bacheliers supplémentaires en :

- [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sociologie et anthropologie\]](#)
- [Bachelier en droit \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sociologie et anthropologie\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : espo-slb@uclouvain.be.

Chaque année, les thématiques de travail sont revues en fonction de l'actualité et des projets de recherche qui sont en cours.

SOTB1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2 3

o Contenu de la formation :

o Sociologie et anthropologie

● BESPO1161	Sociologie	Thierry Kochuyt (supplée Benedikte Zitouni) Benedikte Zitouni	NL [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X		
● BPOLS1111						

⌘ BCOMU1212

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

SOTB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

○ BPOLS1231	Démarche et méthodes en sciences sociales	Karine Dejean Emmanuelle Lenel (supplée) Nicolas Marquis)	PS [q2] [22.5h +15h] [5 Crédits]
-------------	---	---	--

○ Langues

○ BANGL1192	Anglais I	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Sebastiano Ferrari Milena Fontana Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Melissa Uzumcuoglu	PS [q1+q2] [0h +30h] [5 Crédits]
○ BNEER1183	Néerlandais I	Astrid De Munter (coord.) Nadine Kayobotsi (coord.)	SI [q1+q2] [0h +30h] [5 Crédits]

SOTB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :

o Sociologie et anthropologie

● BSOCA1211

SOTB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 -
-

o Atelier pluridisciplinaire

o BPOLS1352

Ateliers

Benjamin Denis
Marie Dufrasne
Sophie Jacquot
Emmanuelle Lenel
Renaud Maes (supplée
Abraham Franssen)
Youri Vertongen

[q1+q2]
[30h] [5
Crédits]

o Langues

✘ BCOMU1315	Communication et organisations 🇺🇵	Agnès d'Arripe	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BCOMU1211	Corporate communication and public relations 🇺🇵	Thomas Jacobs	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

✘ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

✘ BHDPO1312	Analyse des relations internationales 🇺🇵	Emmanuel Klimis (supplée Amandine Bled)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BSPOL1312	International relations 🇺🇵	Valentina Brogna (supplée Amandine Bled)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BCOMU1317	Espace public, connaissance et médias 🇺🇵	Marie Dufrasne	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BCOMU1212	Socio-histoire des médias 🇺🇵	Geoffroy Patriarche	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BPOLS1320	Media en politiek 🇺🇵	Dave Sinardet	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BHDPO1317	Partis politiques et groupes d'intérêt 🇺🇵	Olivier Paye	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BSPOL1310	Travail, emploi et protection sociale 🇺🇵	Olivier Paye	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BSPOL1313	Politique comparée 🇺🇵	Yannick Vanderborght	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BSPOL1316	Système politique européen 🇺🇵	Denis Duez	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BHDPO1315	EU politics 🇺🇵	Valentina Brogna	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BSPOL1215	International Organizations 🇺🇵	Valentina Brogna (supplée Amandine Bled)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BHDPO1319	Relations interculturelles et migrations	Maryam Kolly	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BSOCA1313	Sociologie historique de l'intégration européenne 🇺🇵	Florence Delmotte	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

✘ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

✘ BCOMU1210	Communication, culture et interactions sociales 🇺🇵	Geoffroy Patriarche	FR [q2] [30h +6h] [5 Crédits] 🌐
✘ BCOMU1213	Intercultural communication 🇺🇵	Greet De Baets	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BDURA1000	Défis et enjeux environnementaux	Christine Frison	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

SOTB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'

PÉDAGOGIE

À côté de cours magistraux classiques, de type ex cathedra, qui se donnent dans des auditoriums de taille raisonnable, des pratiques d'enseignement actif favorisent le déploiement et l'appropriation de compétences théoriques, méthodologiques et analytiques.

Ainsi, le programme de bachelier en sociologie et anthropologie est composé, outre les cours magistraux, d'activités d'apprentissage plus "pratiques", sous la forme de séminaires ou d'ateliers par exemple, qui offrent la particularité pédagogique de reposer sur les contributions des étudiant-es et d'être dispensées en petits groupes. Ces dispositifs permettent à l'étudiant-e, au sein d'un groupe de travail de taille restreinte, d'entretenir un contact privilégié avec les professeur-es et les chercheur-es enseignant-es, et de mettre en oeuvre des démarches qui mobilisent et concrétisent les acquis de sa formation.

Le site Bruxelles-Saint-Louis se situe en plein centre de Bruxelles : il en résulte d'indéniables avantages pratiques dont une connexion aisée en métro et en train. Mais surtout sa localisation près des acteurs sociaux, des associations, des ONG, des institutions politiques nationales et européennes permet l'intervention de leurs membres ou la participation à des activités en lien avec ces acteurs et actrices.

Le site Saint-Louis - Bruxelles est spécialisé dans les trois années de bachelier et accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite (OAR) propose diverses activités de soutien.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les évaluations s'effectuent généralement sous la forme d'un examen. Pour les séminaires, elles prennent en compte les résultats obtenus aux travaux réalisés durant l'année. Les examens sont écrits (pour les cours en grand auditorium) ou oraux. Ils portent non seulement sur la connaissance de la matière mais également sur la capacité de l'étudiant-e à se l'approprier et à l'appliquer à des objets non vus au cours.

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année académique: en janvier, en juin, en août-septembre. Dans le 1er bloc annuel standardisé, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés jusqu'à deux fois: en juin et en septembre.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Programmes00134 81..s-1] TJ 1 0ATION

- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences de la famille et de la sexualité](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en études européennes](#) (Louvain-la-Neuve)

Accès moyennant un complément de formation ou sur dossier

Moyennant le suivi d'un complément de formation au cours de votre master et le respect des conditions d'accès et prérequis fixés, sont également accessibles aux étudiants porteurs d'un titre de bachelier en sociologie et anthropologie:

- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation relations internationales](#) (Mons)
- [Master \[120\] en criminologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en administration publique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en stratégie de la communication et culture numérique \(horaire décalé\)](#) (Bruxelles Saint-Louis)
- [Master \[120\] en communication](#) (Louvain-la-Neuve), [Master \[120\] en communication](#) (Mons), [Master \[120\] en communication \(horaire décalé\)](#) (Mons)
- [Master \[120\] en journalisme](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en éthique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#) (Louvain-la-Neuve)

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 79 - espo-slb@uclouvain.be

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

Dérogation non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit parvenir pour le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante: derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte
1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Abraham Franssen

Responsable académique du programme: [Benedikte Zitouni](#)

Jury

- Président: [Yannick Vanderborght](#)
- Secrétaire: [Benedikte Zitouni](#)
- Troisième membre: [Karine Dejean](#)